

vill'infos

VILLEMANDEUR

DECEMBRE 2024



www.villemandeur.fr

Mairie de Villemandeur
1bis avenue de la Libération
45700 VILLEMANDEUR

Tel : 02.38.07.16.70
Mail : mairie@mairie-villemandeur.fr

 **VILLEMANDEUR**
le bon vivre

Le mot du Maire

2025 sera pour Villemandeur, une année avec de grands travaux concernant un réseau de chaleur qui fournira de la chaleur à partir d'une chaufferie bois centrale jusqu'à de nombreux bâtiments communaux, via un réseau de canalisations souterraines transportant de l'eau chaude. Un réseau de plus d'1 km de canalisations qui relieront les différents édifices. De l'eau à température élevée autour de 85° circulera en boucle afin de « livrer » sa chaleur aux différents bâtiments.

Ce réseau de chaleur répondra à des critères stricts définis par le Code de l'énergie, notamment en termes d'efficacité énergétique et de recours aux énergies renouvelables ou de récupération.

Que 2025 soit une année de joie, de bonheur et de bonne santé pour vous, en espérant pouvoir vous retrouver pour davantage de moments partagés conviviaux! Prenez soin de vous, de votre famille et de vos proches. Vivez cette année 2025 intensément, heureux et en bonne santé.

Denise Serrano,
Maire de Villemandeur

LE MARCHÉ SE RENOUVELLE

Depuis maintenant 2 ans, nous accueillons un marché le dernier dimanche de chaque mois. Au début beaucoup de producteurs étaient présents mais par manque de clientèle certains ne sont pas revenus. Depuis quelques mois nous avons donc du mal à pérenniser un « grand » marché.

Afin de permettre aux Mandorais de pouvoir acheter des produits frais plus régulièrement, nous avons accepté la venue d'un primeur tous les dimanches matins sur la place de l'église en plus des marchands habituels à la date mensuelle. Nous espérons ainsi habituer les Mandorais à venir tous les dimanches faire leurs emplettes à Villemandeur et permettre au marché de grandir.



LES 25 ANS ... PAR LE COMITÉ DES FÊTES

Les 4 jours de Fête et la Fête d'Automne



En Juillet

Soirée guinguette
Brocante
Spectacle de variétés
Foire exposition
Feu d'artifice
Jeux pour enfants



En Octobre

Brocante
Foire exposition
Festival d'Orgues de Barbarie



A chacune de ces 2 manifestations, un public nombreux s'est déplacé de Villemandeur et de nombreuses communes alentour.

En 2025 le Comité des Fêtes fêtera ses 60 ans d'existence.

UN CINÉ AU CHÂTEAU SOUS LES ÉTOILES



De nombreuses familles mandoraises se sont retrouvées pour une dernière soirée ensemble avant de reprendre le chemin de l'école.

La projection du film « zootopia » à ravi petits et grands installés sous des plaids et avec en fond notre magnifique château de Lisedon.



En partenariat avec

1375 élèves
au lycée Durzy

695 élèves
dans les deux écoles
primaires BUISSON et
CALTALPAS



612 élèves
au collège LUCIE AUBRAC

INFOS RENTRÉE 2024

Quelques chiffres sur les effectifs des établissements scolaires sur la commune.



102 apprenants au Centre de Formation pour Apprentis, CFA situé sur la zone artisanale

LE PLEIN D'ACTIVITÉS

Le forum des associations réunissait comme tous les ans anciens et nouveaux adhérents.

Un moment de rassemblement pour trouver une nouvelle activité, rencontrer les bénévoles qui font vivre ces associations et continuer de soutenir le monde associatif. L'accueil des nouveaux arrivants durant ce moment particulier leur permet de rencontrer élus, bénévoles,... et de s'intégrer plus facilement dans notre communauté.



MISES À L'HONNEUR

Cette 3^{ème} édition du trophée des sports Mandorais a récompensé les sportifs ayant brillés durant cette saison mais également les bénévoles qui œuvrent autour. C'est grâce à eux que toutes les associations mandoraises font vivre la commune. Pour gérer les clubs, pour tenir les stands, pour aider dans les diverses manifestations.

Bravo à nos 3 associations à l'origine de ce projet (FC Mandorais, Ring Mandorais et Tennis Club Mandorais) pour cet évènement qui reste familial et convivial.



Focus travaux

RUE ANDRÉ LE NÔTRE

Les revêtements des trottoirs de la rue André Le Nôtre ont été réalisés suite à l'achèvement des dernières constructions.

MAISON DE SANTÉ

L'aménagement du parking de la maison de santé et dojo a été réalisé avec 12 places de parking ainsi que la voie d'accès à la maison de santé, une borne de recharge électrique ainsi qu'une place handicapée



L'AGGLOMÉRATION EMBELLIT LA ZONE MANDORIA

L'AME a engagé d'important travaux de voirie dans la zone mandoria : réfection de chaussées, création de voies douces, de trottoirs, notamment entre le rond point du pêcheur et la rue Edouard Branly.

Ces travaux permettront une meilleure desserte de la zone, des cheminements et mettront en valeur cette zone.



LA RUE TOURATIER AVAIT BESOIN D'UN BON LIFTING !

Après le diagnostic fait en début de mandat sur les voies de la commune, la rue Touratier était celle à rénover en priorité.

C'est pourquoi une première tranche de travaux a été effectuée cette année avec **la réfection de la bande de roulement de la chaussée** allant de la rue de la libération à la rue des primevères. La seconde tranche sera effectuée courant 2025.



Afin de réduire la vitesse sur cette rue, une réflexion est en cours pour l'installation de dispositif de ralentissement.

Avec le soutien financier du Département.



VOIES DOUCES

Les voies douces au sud de la 2060 ont été poursuivies afin de pouvoir rejoindre le bourg à pied en sécurité: rues de la Plume Rouge, Chantemerle, Etang collier et Courtil Cabot.

Plusieurs passages piétons ont également été transformés ou créés afin de faciliter les déplacements des piétons et des personnes à mobilités réduites.





INAUGURATION DES LOGEMENTS RUE COURTIL CABOT



Le 21 octobre 2024, LOGEM LOIRET a reçu la livraison de 14 pavillons situés 34 rue du Courtil Cabot, réalisés par le promoteur VALOR PROMOTION, inaugurés le 22 novembre 2024.

Après la mise en location de 14 maisons rue de la Flamanderie en mars dernier, LOGEM LOIRET disposera de 117 logements à Villemandeur.

Ce projet comporte 14 pavillons dont 2 T3 et 12 T4 avec étage. Les résidents bénéficient de prestations de qualité : cuisine ouverte sur séjour, placards, volets roulants motorisés ...

Des panneaux photovoltaïques en auto consommation ont été installés permettant de produire de l'électricité « renouvelable » directement consommée sur place. Cette installation contribue à réduire les coûts énergétiques tout en diminuant l'empreinte carbone.

Le programme fait mieux que la réglementation thermique RT2012 avec 10% de performances supplémentaires. Il est également certifié PRESTATERRE BEE+, signifiant une **maîtrise des dépenses énergétiques et un confort supérieur à la norme.**

Chaque maison est dotée d'un accès direct à un jardin privatif, d'un garage et d'une place de parking.

Les locataires ont emménagé le 28 octobre 2024.

FLAMANDERIE

Afin de fluidifier la circulation dans la rue de la Flamanderie avec l'arrivée d'un nouveau lotissement. Le conseil municipal a décidé de reprendre en totalité la voie de circulation qui est désormais en sens unique.

La circulation se fait désormais de la rue Courtil Cabot à la rue de la Cannetière ; deux accotements ont été créés avec cheminements piétons et piste cyclable. La vitesse enregistrée précédemment sur cette voie a été cassée par l'implantation de ralentisseurs. Une aire de jeux a été installée à proximité

des nouveaux logements sur un terrain appartenant déjà à la commune avec places de parking.



Avec le soutien financier du Département.





UNE RÉNOVATION MAJEURE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Villemandeur s'est lancé dans un ambitieux projet de rénovation de l'éclairage public ayant pour objectif une baisse de sa consommation énergétique mais aussi une amélioration de son impact environnemental.



La ville a débuté ces travaux, il y a plusieurs années et il ne reste plus aucun foyer lumineux avec des ampoules mercure. En 2024, en plus de l'investissement annuel pour le renouvellement des lanternes, la commune a pu bénéficier grâce à des certificats d'économie d'énergie, de dotations d'équipements permettant de renouveler toutes les lanternes dans l'avenue de la Libération, l'avenue Henri Barbusse, la rue Touratier, la rue des A.F.N, la rue Victor Hugo ainsi que la rue Thomas Barrault. L'impact de toute cette rénovation ainsi que l'extinction pratiquée de 23h00 à 05h00, est considérable avec une baisse de 30% des consommations. Les investissements doivent se poursuivre en remplaçant les lanternes au sodium par le système Led.



DÉBROUSSAILLAGE

Le débroussaillage consiste à tailler les végétaux pour créer des discontinuités dans la végétation afin de limiter la propagation des feux.

Il faut par exemple élaguer les branches pour éviter que les arbres se touchent, couper et nettoyer les broussailles et tailler les haies, essayer de supprimer au maximum les combustibles aux abords des maisons. Le gouvernement rappelle que « 90% des maisons détruites lors des feux de forêt ne sont pas, ou ont mal, débroussaillées ». Si le débroussaillage est déconseillé, voire interdit en été dans certains

cas, pour éviter les risques d'étincelle, l'automne et l'hiver sont au contraire les périodes les plus propices; puisque les végétaux ont perdu leurs feuilles et que la période de pousse est terminée. Le non respect des obligations peut être puni de fortes amendes (pouvant aller jusqu'à 1500 €) et par une mise en demeure de faire avec astreinte. Le maire, qui est chargé de contrôler l'efficacité des travaux, peut également les faire exécuter d'office, en cas de manquement aux frais du propriétaire.

Lorsqu'une habitation est louée, les obligations légales de débroussaillage (OLD) incombent au propriétaire et non au locataire.



LA POSTE DÉMÉNAGE

Le bureau du centre bourg est fermé depuis le 12 novembre. Cette entreprise privée recentre ses bureaux dans la rue Nobel (zone Mandoria) avec **une ouverture aux particuliers de 9h30 à 12h du lundi au samedi. Les horaires de l'après-midi restent exclusivement pour les professionnels.**



BACS À VERRE

2 nouveaux bacs à verre installés rue du 8 mai et rue Maryse Bastié.

Merci de respecter ces lieux et de n'y mettre que du verre.

TROTTINETTE ÉLECTRIQUE - RÈGLES DE SÉCURITÉ

✓ En agglomération ou sur les voies vertes et les pistes cyclables, **le port du casque n'est pas obligatoire mais fortement recommandé.**

✓ De nuit, ou de jour par visibilité insuffisante, y compris en agglomération, l'arrêté du 24 juin 2020 précise que les utilisateurs doivent **porter un vêtement ou équipement rétro réfléchissant** (par exemple, un gilet, un brassard, etc.).

✓ Pour pouvoir circuler sur la voie publique, les engins ne doivent pas pouvoir rouler à plus de **25 km/h**. Attention, selon les villes, la vitesse autorisée peut être inférieure (Lorient par exemple : 20 km/h).

✓ Les EDPM doivent être équipés (Engin de Déplacement Personnel Motorisé) :

- > **de feux de position avant et arrière** (arrêté du 24 juin 2020)
- > **de dispositifs rétro réfléchissants** (catadioptres)
- > **d'un système de freinage** (arrêté du 21 juillet 2020)
- > **d'un avertisseur sonore** (arrêté du 22 juillet 2020)

Sanctions :

✗ Si vous ne respectez pas les règles de circulation ou si vous transportez un passager : **135 euros d'amende (4e classe).**

✗ Si vous circulez sur une voie interdite (voies express et autoroutes, ainsi que la circulation sur la chaussée alors qu'il existe une piste cyclable) : **135 euros d'amende (4e classe).**

✗ Si vous circulez sur un trottoir sans y être autorisé ou si vous débridez l'engin : **135 euros d'amende (4e classe).**

✗ Si vous roulez avec un engin dont la vitesse maximale par construction est supérieure à 25 km/h : **1 500 euros d'amende (5e classe).**

✗ La nuit ou le jour lorsque la visibilité est insuffisante, si vous ne portez pas un gilet ou un équipement rétro réfléchissant : **35 euros d'amende (2e classe).**

✗ Si vous poussez ou tractez une charge avec votre EDPM ou si vous vous faites remorquer : **35 euros d'amende (2e classe).**

SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE ENSEMBLE

ÉQUIPEMENTS À TROTTINETTE ÉLECTRIQUE

OBLIGATOIRES
RECOMMANDÉS

Vêtement réfléchissant obligatoire la nuit ou si la visibilité est réduite, recommandé le reste du temps

Casque

Avertisseur sonore

Système de freinage

Catadioptres arrière et latéraux

Feux de position avant et arrière

1 PERSONNE

-14
14 ANS MINIMUM

CASQUE AUDIO INTERDIT

TROTTOIRS INTERDITS

VITESSE DU VÉHICULE LIMITÉE À 25 KM/H
(PAR CONSTRUCTION OU PAR BRIDAGE)

ATTENTION
14+
ÂGE MINIMUM

SAUVE MOUTON

Un premier spectacle apprécié des enfants et des enseignants.

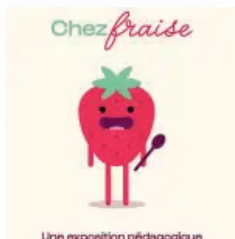
Ce vendredi 15 novembre, la municipalité offrait un spectacle aux enfants des écoles Mandoraise. « sauve mouton » de la compagnie Discrète. Un moment inédit pour la majorité de nos élèves. L'histoire de 2 personnes cherchant à sauver un mouton qui s'est égaré dans un livre et qui les entraînent tous les 3 au travers de multiples histoires et donc de diverses péripéties. Des artistes excellents qui nous ont fait rire mais nous ont aussi ému. 2 autres spectacles sont prévus pour les autres classes des écoles.



BIENVENUE CHEZ FRAISE !

En octobre, les écoles mandoraises ont pu participer à l'exposition de la FRMJC (La Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture de la région Centre-Val de Loire) sur le thème de l'alimentation durable.

Les différentes classes des écoles des Catalpas et du Buisson se sont rendues au centre culturel pour un parcours ludique afin de faire découvrir aux enfants (de façon interactive, expérimentale et concrète) les liens entre alimentation et environnement. Cette exposition était également ouverte à tous le mercredi et le samedi.



UN WEEK-END DU GEEK POUR FAIRE LE LIEN ENTRE LES GÉNÉRATIONS

Cette 2ème édition, au gymnase Daudet, a permis aux parents et aux enfants de jouer ensemble.

Les jeux vidéo ont débuté il y a longtemps pour se développer au sein de chaque foyer et maintenant nous jouons même sur nos téléphones ; alors oui les jeux vidéo touchent toutes les générations.

Nous en avons eu la preuve ce week-end des 26 et 27 octobre

où petits et grands sont venus se défier sur des consoles de toutes époques. Du fameux jeu « pong » à la réalité virtuelle il y en avait pour toutes et tous !

En parallèle de ce coin rétro gaming, une psychologue spécialisée a échangé avec les familles pour évoquer ensemble les avantages et les inconvénients de ce nouvel outil, comment en parler, comment le limiter aussi ! Des discussions constructives et qui ont permis de s'ouvrir sur le sujet.

Un atelier « codage » était également à disposition avec un spécialiste qui a initié petits et grands à ce métier pas comme les autres.

L'association Rogue 45 nous a fait

vivre sa passion de Star Wars avec un sport encore peu connu :

le combat au sabre laser, une discipline à part entière qui a fait se défouler les Jedis de passage.

L'AEM (Amis des Ecoles Mandoraises) a vendu des friandises salées et sucrées pour le plaisir de tous.



TERREUR DANS LES RUES DE VILLEMANDEUR



L'AEM (Association des Ecoles Mandoraises) organisait sa traditionnelle **chasse aux indices** dans les rues du centre bourg de Villemandeur. Les commerçants affichaient les indices sur leurs vitrines et les petits monstres devaient résoudre l'énigme pour gagner un cadeau. Une animation « **cookie momie** » était également proposée par « Le Pain Paula ». Les familles étaient ravies et ont bien joué le jeu en venant déguisées. Une belle animation de notre bourg.

DIABOLOBUS

Le week-end des 2 et 3 novembre l'association mandoraise Diabolobus organisait sa 2^{ème} édition du festival du jeu.

Un moment familial d'échanges et de rassemblement autour des jeux de sociétés. Des dizaines de jeux à essayer entre amis ou en famille, un espace vente de jeux d'occasions, une tombola et divers jeux de pistes et d'énigmes ont ponctué ce week-end.

Des visiteurs nombreux et de diverses communes sont venus et revenus pour essayer les différents jeux proposés. Des bénévoles animaient et expliquaient aux visiteurs leur passion. Bravo à cette association pour l'organisation.





CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le conseil municipal des enfants mandorais est élu pour deux années. Celui-ci a été renouvelé le 22 novembre dernier.

12 enfants mandorais composent le conseil municipal (6 par établissement scolaire). Six filles et six garçons issus des classes de CE2, CM1 et CM2 et tous élus par leurs camarades. Le conseil permet de participer à la vie de la commune. Les différents sujets abordés ne touchent pas que l'école mais l'ensemble des situations de la ville de Villemandeur. Ils ont pour mission de représenter leurs camarades, monter des projets et servir d'intermédiaire entre le conseil municipal des adultes et les enfants de Villemandeur. C'est une véritable structure d'apprentissage citoyenne, d'animation et d'exercice de la démocratie locale et qui reconnaît l'enfant comme un citoyen à part entière.

FINANCES ÉCOLE

L'équipe municipale a toujours placé la question de l'éducation au cœur de ses priorités en mobilisant des ressources importantes.

Sur propositions des deux directrices et d'après leurs projets pédagogiques et d'écoles

> **45 045 €** pour les classes de découvertes des élèves mandorais (classes de mer, classes de neige... La commune prend en charge la moitié du coût des séjours.

> **26 334 €** pour toutes les activités culturelles et sportives (hors éducation musicale) Cela représente **38 €** par élève en nette progression par rapport à 2024.

En 2025, les prestations et les frais de transport : poney pour les classes de grandes sections maternelles, les ciné maternelles (3 séances par enfant sur un an), « école et cinéma » pour les élémentaires, école de voile avec l'intermédiaire de l'agglomération ainsi que les séances piscines seront directement réglées par les services de la mairie.

Certaines charges étaient payées par la coopérative scolaire, dorénavant elle ne prendra plus en compte ces dépenses, cela permettra **une plus grande amplitude financière pour la coopérative.**

Toutes ces enveloppes ont été fixées avec une marge raisonnable permettant d'englober les éventuelles augmentations tarifaires et le nombre d'inscriptions d'enfants.

Le développement de formes d'organisation pédagogique impliquant le travail en groupe et la participation d'intervenants extérieurs justifie d'autoriser les enseignants à confier l'encadrement d'élèves à des intervenants extérieurs.

La commune de Villemandeur met donc à disposition une personne dont la qualification d'Éducateur Territorial Spécialisé aux Activités Physiques (ETAPS), répond aux conditions exigées pour apporter une aide technique aux enseignants des écoles.

Les Centres Musicaux Ruraux (CMR) conventionnés avec la municipalité mettent à disposition un intervenant musical.

TÉLÉTHON

Comme tous les ans toutes les associations mandoraises s'investissent au profit du téléthon: compétitions, repas, marches... toutes ces initiatives permettent à la MJC (porteur de ce projet) de remettre un don plus que conséquent au profit du téléthon. Bravo à tous pour cette mobilisation.

Bravo!



VILLEMANDEUR A ACCUEILLI SON PREMIER SALON SUR LA PARENTALITÉ

Dans le cadre des semaines de la parentalité, le samedi 16 novembre 2024 a eu lieu la première édition du salon de la parentalité et de la petite enfance.

Les Relais Petite Enfance « L'île aux oiseaux »*, d'Amilly et de Montargis ont organisé cette journée dédiée aux familles, aux professionnels de la petite enfance et aux enfants. Quatre conférences, sept tables rondes, onze ateliers et vingt-huit stands ont été proposés.

Ce projet est né en février suite à la collaboration avec plusieurs professionnelles de l'association « Entr'ailes » pour les temps collectifs du RPE « L'île aux oiseaux ».

Ce salon avait comme objectif de faire découvrir à tous les acteurs autour de l'enfant, les métiers existants autour de la périnatalité et de l'accompagnement parental, ainsi que toute l'aide qui peut leur être apportée. C'était l'occasion parfaite pour se connecter avec d'autres familles ; mais aussi de permettre une interaction entre les différents experts afin d'amplifier le réseau et de mettre en valeur le métier d'assistant maternel.

Un peu plus de 200 personnes sont venues (selon l'enquête de satisfaction) nous rencontrer. Un bilan très positif en est ressorti puisque le public, les partenaires et les assistantes maternelles (qui ont proposé également des ateliers) ont été très satisfaits de cette journée et tous attendent la seconde édition prévue pour novembre 2025.

*Villemandeur, Cepoy, Corquilleroy, Lombreuil, Pannes, Saint Maurice sur Fessard, Solterre





CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2024

Depuis la loi du 28 février 2012, le 11 novembre est le jour anniversaire de l'armistice de 1918 et de la commémoration de la victoire et de la paix. Il rend hommage à l'ensemble de ceux qui sont « morts pour la France », civils ou militaires, dans des conflits anciens ou en opérations extérieures récentes.

En ce lundi 11 novembre 2024, les élus, présidents d'associations de combattants et porte-drapeaux se sont réunis près du monument aux morts de Villemandeur pour saluer la mémoire des résistants et des combattants, venus des quatre coins de l'Empire français, ainsi que celle des étrangers qui y ont participé, donnant leur vie pour notre pays, afin qu'il soit libre. Cette cérémonie de recueillement, autour des noms des Mandorais morts pour la France était accompagnée par un public toujours fidèle. Merci aux enfants présents qui ont ainsi participé aux dépôts des différentes gerbes et à nos porte-drapeaux.

LE PÈRE NOËL EST ARRIVÉ !

Ce dimanche 24 novembre, la MJC organisait son traditionnel marché de Noël. De nombreux exposants étaient rassemblés dans le gymnase Daudet pour nous permettre de trouver des idées de cadeaux de Noël. Le père Noël est également passé pour le bonheur des petits. Une manifestation toujours plébiscitée par les petits et les grands.



Expression des listes

GROUPE DE LA MAJORITÉ

VILLEMANDEUR VILLE D'AVENIR

(DENISE SERRANO)

Dans un contexte actuel difficile, il est simple de faire le choix du repli sur soi plutôt que de s'ouvrir aux autres. Ce n'est pas celui que nous faisons ici à Villemandeur en proposant tout au long de l'année une programmation d'événements exceptionnels.

Nous œuvrons chaque jour, avec les associations, pour que Villemandeur demeure une ville qui sait accueillir, une ville où chacun a une place, une ville aux cotés de chaque habitant.

C'est par le dynamisme associatif, combiné à l'action municipale, que nous parvenons à offrir aux Mandoraises et aux Mandorais des conditions de pratique adaptées à leurs besoins. Il y en a pour tous les goûts et tous les âges à Villemandeur, et c'est ça qui est important ! Que l'on ait envie de se faire plaisir, de faire de la compétition à haut niveau, ou bien juste de prendre soin de soi et de sa santé, on peut trouver à Villemandeur une activité adaptée.

Bonnes fêtes de fin d'année empreintes de solidarité.

GROUPES D'OPPOSITION

ENSEMBLE POUR VILLEMANDEUR

(ANDRE PRIGENT)

L'année 2024 se termine. Une année contrastée, où les Français se sont à la fois rassemblés autour des Jeux Olympiques mais également divisés sur le plan politique au niveau national. Nous vivons actuellement une crise sans précédent sans savoir comment elle va se résoudre. Dans la commune, nous représentons l'opposition mais nous essayons aussi d'être constructifs. Nos propositions ne sont pas toujours accueillies favorablement par la Majorité mais de notre côté, nous approuvons ce qu'il nous semble aller dans l'intérêt des Mandorais(e)s. Cette année encore, conformément à nos engagements nous avons fait des visites de quartier afin de faire remonter vos attentes. Les élus d'Ensemble Pour Villemandeur défendent que notre commune soit mieux considérée et qu'elle prenne enfin la place qu'elle mérite au sein de l'Agglomération. Cela motive nos actions au quotidien et restera notre ligne de conduite.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et vous donnons rendez-vous en 2025.

VILLEMANDEUR AVEC VOUS

(CATHERINE ADRIEN-CAMUS)

Des travaux ont été réalisés Rue Touratier, ce qui était nécessaire. Néanmoins, nous regrettons vivement que les riverains n'aient pas été consultés avant que le cahier des charges soit établi, car ils avaient des suggestions de bon sens à faire valoir en tant qu'utilisateurs quotidiens de la rue. Il est dommage que la concertation ne fasse pas souvent partie des méthodes de travail à Villemandeur. A l'inverse, concernant les travaux d'agrandissement de la cour de l'école du Buisson, demandée par le conseil municipal des enfants, une énième consultation est actée, auprès du CAUE. L'avis de ce conseil en architecture et urbanisme aurait du être sollicité bien plus tôt, afin de faire avancer les travaux plus vite. Les enfants devront encore attendre !

Les Mandorais devront également attendre pour voir leur centre bourg plus animé et vivant, rien d'efficace n'a été fait autour de nos commerçants notamment pour la période de Noël.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année, pleines de joie et de bonheur.

Décembre 2024

- 03/12 - REPAS DE FIN D'ANNÉE - CATAM
14/12 - BAL COUNTRY - MJC
15/12 - REPAS DANSANT - UNRAP
14&15/12 - LE PAYS DU PÈRE NOËL - LAC
21&22/12 - LE PAYS DU PÈRE NOËL - LAC

Janvier 2025

- 14/01 - VOEUX INSTITUTIONNELS - Mairie
24/01 - AG - UNC
20&21/01 - SPECTACLE SCOLAIRE - Mairie
26/01 - STAGE POUR TOUS - Dakaïto Ryu

Février 2025

- 01/02 - LOTO - Amis des écoles mandoraises
09/02 - REPAS DES SÉNIORS - Mairie
09 ou 16/02 - COURSE LA VALENTINE - Run'n bike
16/02 - BAL DE LA ST VALENTIN - Comité des fêtes
15&16/12 - WEEK-END GONFLÉ - Mairie
22/12 - CARNAVAL - Amis des écoles mandoraises

Mars 2025

- 02/03 - STAGE TAÏCHI QIGONG - SLD 45
06&07/03 - SPECTACLE SCOLAIRE - Mairie
16/03 - REPAS DE PRINTEMPS - CATAM
25/03 - JOURNÉE DE L'AMITIÉ DU PATCHWORK - MJC
29/03 - STAGE DE YOGA - Hyga Yoga
29&30/03 - SALON DES ARTS CRÉATIFS - MJC
30/03 - COMPÉTITION - Dakaïto Ryu
22&23/03 - REPRÉSENTATION SPECTACLE - Entr'Act
?/03 - GALA DE BOXE - Ring Mandorais

Avril 2025

- 26&27/04 - PARCS ET JARDINS - Rotary

Mai 2025

- 08/05 - REPAS DANSANT - UNC
24&25/05 - FESTIVAL Ô MON CHATÔO

Juin 2025

- 05/06 - MECHOUÏ - CATAM
14/06 - PORTES OUVERTES - Collège Lucie Aubrac
15&16/06 - RACKETLON - Squash du Gâtinais
22/06 - FÊTE DES ÉCOLES - Amis des écoles mandoraises
27&28/06 - FESTIVAL MUSIK'AIR - Musik'air
28/06 - CÉRÉMONIE DES GRADES - Dakaïto Ryu

Juillet 2025

- 06/07 - MECHOUÏ - UNC
18 au 21/07 - 4 JOURS DE FÊTE - Comité des fêtes

Août 2025

- 06/07 - TOURNOI DE VILLEMANDEUR - FC Mandorais



REPAS COLIS SENIORS

Toute personne habitant la commune de Villemandeur, née avant le 1er janvier 1955 peut s'inscrire pour le colis ou le repas des seniors, au centre culturel :

**lundi 6 janvier & mercredi 8 janvier 2025
de 14h à 17 heures.**

Les intéressés peuvent s'inscrire munis de leur carte d'électeur ou avis d'imposition ou justificatif de domicile
Les colis seront à retirer aux services techniques le vendredi 7 février 2025 de 14h à 17h, et le repas sera servi le dimanche 9 février 2025 à la salle de Lisedon avec ouverture des portes à 12 heures (sous réserve des restrictions sanitaires)

Contact infos

Adresse : 1bis avenue de la libération
Tel : 02.38.07.16.70
Mail : contact@mairie-villemandeur.fr
Site : www.villemandeur.fr



Horaires mairie

Du lundi au vendredi 8h30-12h et 13h30-17h15.
Les services reçoivent le lundi mardi jeudi et vendredi matin et sur rdv.
1^{er} et 3^e samedi du mois 9h30-12h.